

EcoComplexe
alluvialOpération
de grande
envergure

Réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne à Saint Louis



Objectif : Recréer, renaturer et restaurer un ensemble de zones humides alluviales rhénanes, détruites ou dégradées, s'étendant sur 200 ha, afin de protéger la nappe sous-jacente et de fournir un lieu d'accueil pour une faune et une flore diversifiées.

Maître d'ouvrage : Association La Petite Camargue Alsacienne

Montant des travaux : 120 000 euros

- 60 000 euros pour le bras du Kirchenerkopf
- 60 000 euros pour l'Obere Au et la Mittlere Au

Plan de financement :

* Pour le Kirchenerkopf :

Association La Petite Camargue Alsacienne et Communauté de	
Communes des Trois Frontières :	10%
DIREN Alsace :	45%
Agence de l'Eau :	45%

* Pour l'Obere Au et la Mittlere Au : programme Interreg (13 partenaires financiers)

Contexte :

Un environnement dégradé...

Le site de la Petite Camargue Alsacienne est situé dans la plaine de l'Au, en limite de la grande agglomération suisse de Bâle, dans le sud du Haut Rhin. Cette zone, au coeur de la basse plaine rhénane, a été fortement dégradée par les impacts des travaux de canalisation du Rhin au 19^{ème} siècle, qui ont définitivement supprimé les inondations par débordement du fleuve, altérant ainsi son fonctionnement.

Bien que transformée par les grandes cultures céréalières et l'urbanisation, la plaine de l'Au présente l'un des paysages rhénans les plus typés, partagée en deux par le cours du canal de Huningue. Elle conserve des témoignages de la dynamique fluviale originelle sous forme de bras morts alimentés par les eaux phréatiques, de dépressions tourbeuses et de bancs de graviers, mais ces milieux subissent encore de nombreuses atteintes (remblaiement, recalibrage, mise en culture, ...).

Une zone protégée ...

En 1975, un projet de création de Réserve naturelle de la plaine de l'Au a vu le jour. Il a abouti en 1982 par le classement de la Réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne sur 120 ha, en deux parties de part et d'autre du canal de Huningue : le Grand Marais (90 ha) et le Kirchenerkopf (30 ha). Suite à ce classement, un programme de renaturation et de restauration a été engagé.

Enjeux et Objectifs :

L'objectif de ce programme est de recréer des zones alluviales du Rhin disparues, ou de les restaurer afin d'améliorer leur fonctionnement.

Ces zones ont en effet un rôle très important en terme de :

- protection de la qualité de la ressource en eau (filtration des pesticides et nitrates), d'autant plus qu'elles se situent dans un environnement agricole intensif,
- diversité biologique et écologique.

La mise en place de la réserve a de plus permis d'éviter une future dégradation des zones humides résiduelles par l'agriculture intensive et l'urbanisation.

Actions et travaux réalisés

L'association La Petite Camargue Alsacienne a mis en oeuvre depuis près de 15 ans sur cet espace des programmes de restauration et de recréation de zones humides.

Pour ce faire, la première phase a consisté à obtenir la maîtrise foncière à long terme des terrains concernés, par mise en place de baux emphytéotiques pour une durée de 99 ans (après concertation avec les communes concernées et libération des baux agricoles en accord avec les exploitants concernés) en commençant par les terrains situés aux niveaux topographiques les plus bas, et donc les plus humides.



Etat initial d'une parcelle avant restauration

Ensuite, un programme de gestion des quelques milieux aquatiques existants, mais surtout de reconquête des espaces dégradés, a été engagé.

Des actions de restauration...

La partie orientale de la Réserve, qui constitue le dernier site de nidification régulier du Blongios nain en Alsace, abrite des milieux relictuels de la période du Rhin sauvage, illustrés notamment par le bras du Kirchenerkopf. Ce bras, partiellement remblayé dans sa partie centrale (plus de 5000 m³) au cours des années 70, a fait l'objet, entre 2000 et 2002, d'une restauration de ses parties amont et aval, puis d'un déblaiement. Il a ainsi pu être remis en eau dans sa totalité, avec un fonctionnement essentiellement phréatique et reconstitution d'un maximum de diversité du profil en long et en travers. Les travaux ont été réalisés entre 2000 et 2002, pendant la période hivernale, afin de ne pas perturber le milieu et les espèces qu'il abrite.

Des travaux de renaturation et de recréation de zones humides...

D'autre part, depuis de 1988 et grâce à des financements du Conseil Général du Haut Rhin, de la Région Alsace et de la Communauté européenne via un projet Interreg, des opérations de renaturation de parcelles anciennement cultivées en maïs ont été réalisées, sur deux secteurs de la Réserve Naturelle (Obere Au et Mittlere Au), comprenant notamment :

- la réouverture, sur la base des anciens tracés figurant sur les photographies aériennes du secteur, de plusieurs bras qui avaient été remblayés. Trois prises d'eau sur le canal de Huningue permettent d'alimenter ce système, dont le niveau d'eau est géré en lien avec le fonctionnement du Rhin,
- une diversification de la topographie et donc des milieux, avec notamment terrassement et recréation de bancs de graviers, de zones basses en eau, de mares, ...
- la reconversion de parcelles cultivées en prairies, par semis ou développement naturel de la végétation,...

La recréation de toutes pièces de nombreux milieux a permis d'augmenter considérablement les surfaces biologiquement et écologiquement intéressantes dans le périmètre de la réserve naturelle. Ces milieux sont aujourd'hui gérés de façon extensive, de manière à conserver une mosaïque d'habitats, propices à la faune et à la flore.

L'association possède ainsi un troupeau de vaches Highland Cattle, qui pâturent tout à tour certaines parcelles. D'autres prairies sont gérées par fauche tardive. Par ailleurs, certains milieux ne font pour l'instant l'objet d'aucune intervention, l'objectif étant de les laisser évoluer naturellement (roselières, ...).

Réalisation et résultats :

L'ensemble des actions de restauration et de renaturation de zones humides dans la Réserve Naturelle de la Petite Camargue Alsacienne ont été réalisées pour un montant total de 120000 euros (bras du Kirchenerkopf, Obere Au et Mittlere Au), entre 1998 et 2005, avec la participation financière de nombreux partenaires, notamment de la Région Alsace, du Conseil Général du Haut-Rhin, de la Communauté de Communes des Trois Frontières, de la DIREN Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Les résultats obtenus sur l'ensemble du site de la Petite Camargue Alsacienne sont remarquables, la végétation ayant très rapidement recolonisé les sites après restauration et toute trace des cultures présentes auparavant ayant disparu.



Bras recréé en 2003, alimenté par une prise d'eau sur le Canal de Huningue créée en 1998.



Chenal recréé



Zone basse en eau recréée.



Prairie recrée après une culture de maïs et entretenue par fauche tardive

L'association de la Petite Camargue Alsacienne a mis en place de nombreux suivis scientifiques, concernant notamment les papillons diurnes et les odonates (il est à noter que ces suivis ont fait ressortir une progression des populations de Cuivré des marais et d'Agrion de Mercure au sein de la réserve), les oiseaux d'eau (anatidés) nicheurs, certaines espèces végétales (notamment l'Ail des montagnes, protégé au niveau national, dont la population sur la réserve est en nette progression) et l'évolution des roselières. De même, un suivi de la qualité de l'eau a été initié en 2005. Une étude réalisée par l'université de Bâle a permis de préciser le rôle épurateur de cette vaste zone humide, qui par exemple, selon les saisons et le milieu considéré, est capable d'absorber entre 20% et 100% des nitrates entrants.

L'influence de cette zone, de près de 200 ha de milieux naturels, sur l'état de la nappe dans ce secteur de grandes cultures, est donc un élément notoire qui complète les gains biologiques enregistrés, le secteur étant devenu une des zones humides les plus exceptionnelles d'Alsace.

La Petite Camargue Alsacienne est aujourd'hui une Zone Humide considérée comme prioritaire au titre de l'Inventaire des Zones Humides du département du Haut-Rhin et au titre du SDAGE.

Au vu de ce constat très positif et sur la base d'un partenariat fort avec les communes du secteur, une extension de la réserve a été mise en œuvre. A ce titre, des zones complémentaires très vastes autour du noyau central, englobant également la totalité des surfaces des îles du Rhin depuis la bifurcation du Vieux Rhin à Kembs, feront rapidement partie de la Réserve, avec multiplication par six de sa surface. Il est ainsi envisagé de pouvoir reconstituer un ensemble cohérent de bras sur toute la zone avec notamment des liaisons entre les parties Est et Ouest de la réserve, permettant les circulations d'eau d'un site à l'autre.

Dans ce cadre, la concertation initiée avec les communes alentour a déjà permis d'engager au premier trimestre 2006, la signature de baux emphytéotiques sur une surface de 107 ha avec les communes de Blotzheim et de Bartenheim.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Association La Petite Camargue Alsacienne